



AVIS DE PUBLICITE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AUTORISATION DE STATIONNEMENT
PETIT TRAIN TOURISTIQUE

Dossier suivi par : Stéphanie GOUZ
Service commerce-tourisme
tél : 02.98.50.38.32- fax : 02.98.50.39.11
courriel : commerce-tourisme@concarneau.fr

Réf : Ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques

Conformément à l'article L2122-1-2 - alinéa 4 - du Code général de la propriété des personnes publiques, la Ville de Concarneau informe qu'elle a été sollicitée par la société Celtic Train pour renouveler un emplacement de stationnement pour un petit train touristique place Jean Jaurès ou quai d'aiguillon du 1^{er} avril au 31 octobre 2023.

Toute personne intéressée peut déposer sa candidature auprès du service commerce-tourisme jusqu'au 31 janvier 2023.

Fait pour valoir et servir ce que de droit,

A Concarneau le **16 JAN. 2023**

Le Maire
Marc BIGOT

Maire de Concarneau

Diffusé sur le site internet de la ville de Concarneau et affiché à l'accueil
de la mairie de Concarneau

du **17 JAN. 2023**

au 31/01/2023